

GÉOGRAPHIE ET PROFESSION

par F. TAILLEFER

Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale surtout, nombreux sont les géographes français qui pensent qu'il ne suffit plus de décrire et, s'il se peut, d'expliquer, suivant les leçons de leur maître Vidal de la Blache. Ils croient pouvoir tirer de leurs études des enseignements utiles pour l'action et, par leur intervention, infléchir l'évolution dans une direction choisie et devenir, dans une certaine mesure, les artisans de la géographie de demain. Des *Matériaux pour une géographie volontaire de l'industrie française* de G. DESSUS, P. GEORGE et J. WEULERSSE (1949) à *Géographie et action, introduction à la Géographie appliquée* de M. PHILIPPONNEAU (1960), à *La Géographie active* de P. GEORGE, R. GUGLIELMO, B. KAYSER et Y. LACOSTE et à *l'Essai sur l'évolution de la Géographie humaine* de P. CLAVAL (1964), le même souci de servir se fait jour. Par ces ouvrages, et quelques autres, les fondements théoriques d'une géographie « active », ou « appliquée », ont été posés. Mais les géographes ont-ils pour autant trouvé du travail ? Un questionnaire, adressé à tous les Instituts de Géographie français, a permis d'obtenir quelques éléments de réponse.

A. — *Une tentative avortée : les experts-géographes.* — En 1958, à la demande de certains géographes, le Ministère de l'Education Nationale a institué dans les Facultés des Lettres un diplôme d'expert-géographe. Ce dernier pouvait être obtenu par les licenciés de géographie après une année de préparation spéciale comportant des stages et un examen comprenant essentiellement la rédaction et la présentation d'un rapport, sorte de mémoire de diplôme d'études supérieures, et quelques épreuves de cartographie et de techniques géographiques.

Environ la moitié des Facultés françaises ont demandé l'autorisation de décerner ce diplôme, mais certaines n'ont même pas organisé l'enseignement correspondant. Celles qui l'ont essayé y ont vite renoncé, à l'exception de deux d'entre elles, celles de Paris et de Caen. Si bien qu'en dehors de Paris (20 diplômés) il n'a été décerné en tout et pour tout en France, depuis 1960, que 6 diplômes d'experts-géographes, dont 4 à Caen.

L'un de ces diplômés est devenu directeur de l'Association Normande d'Etudes rurales et constitue un cas assez particulier. Les autres sont entrés au C. N. R. S. (Centre National de la Recherche Scientifique) ou à l'O. R. S. T. O. M. (Office de la Recherche Scientifique d'Outre-Mer) comme collaborateurs ou chercheurs, ce qu'ils auraient pu faire sans le diplôme. La montagne a donc accouché d'une souris. La raison de cet insuccès n'est pas difficile à découvrir : qualification insuffisante des diplômés, qui n'avaient d'« experts » que le nom. Des enquêtes, menées parallèlement,

LA FORMATION DES EXPERTS-GÉOGRAPHES EN FRANCE

Résultats définitifs de l'enquête du 14 janvier 1965
auprès des Instituts de Géographie des Universités françaises

Col. 1 : autorisé à préparer au diplôme d'Expert-Géographe

x : pas de réponse

Col. 2 : nombre de diplômes décernés de 1960 à 1964 inclus

Col. 3, 4, 5, 6 : salaires : moins de 800 F; de 800 à 1 000; de 1000 à 1500;
plus de 1 500.

Col. 7 : Observations.

	1	2	3	4	5	6	7
Aix	x						
Besançon ...	non						Fait porter son effort sur le 3 ^e cycle.
Bordeaux .	oui						Plus de préparation depuis 1960
Caen	oui	4			1	1	(Collab. C. N. R. S. (I B) (Dir. ASS. Norm. Et. rural.) (Chercheurs au C. N. R. S.) Chercheur C. N. R. S.
Clermont ..	oui	1					
Dijon	non						
Grenoble ...	non						
Lille	oui	1					O. R. S. T. O. M.
Lyon	non						
Montpellier	non						
Nancy	x						
Paris	oui	20					6 ont un emploi rétribué (Ministères)
Poitiers	oui	0					
Rennes ...	oui	0					
Strasbourg .	?	0					Orientation vers le doctorat 3 ^e cycle.
Toulouse ...	oui	0					
Tours	non						
Dakar	non						3 ^e cycle à organiser
Total		26					
Liège (prof. O. Tulippe) (1) ...		10				5	5 sont restés professeur d'enseign. moyen; 4 sont chercheurs.

(1) Sous le titre : *Certificat d'Etudes complémentaires en Géographie*; depuis 1962.

lement auprès des employeurs éventuels, ont montré qu'il n'existait dans les administrations et les grandes entreprises aucune demande de géographes de ce niveau. L'Association française de Géographie appliquée, créée pour coordonner les efforts et centraliser offres et demandes, n'a jamais rien eu à faire, faute d'offres, et est tombée en sommeil avant même d'avoir eu une activité réelle. C'est donc vers la formation de spécialistes plus qualifiés que l'on s'oriente aujourd'hui, soit en essayant de revaloriser le diplôme d'expert-géographe, soit en organisant un enseignement de 3^e cycle spécialisé conduisant au doctorat.

B. — *Un essai : le doctorat de 3^e cycle de Géographie.* — Il s'agit d'une organisation semblable à celle qui existe dans les Facultés des Sciences, comprenant au moins deux ans de préparation intensive après la licence et la présentation d'une thèse de doctorat où sont exposés les résultats de recherches personnelles d'une certaine importance. Mais une telle organisation, dans les Facultés des Lettres, est encore exceptionnelle. Trop de Facultés se sont contentées de baptiser « Enseignement de 3^e cycle » une conférence de recherche hebdomadaire faite aux candidats au diplôme d'Etudes Supérieures. Dans les Facultés des Sciences, le diplôme ne fait pas partie du 3^e cycle ; il contribue seulement à en ouvrir l'accès. En fait, il semble que l'enseignement du 3^e cycle de Géographie n'ait encore pris quelque développement qu'à Strasbourg et, dans une certaine mesure, à Paris (23 thèses de 3^e cycle de Géographie soutenues à Strasbourg en 1963, 10 à Paris, 6 dans les autres Facultés françaises, dont 1 à Toulouse).

A Strasbourg, la préparation s'effectue dans un Centre de géographie appliquée, organisé à partir de 1956. Le Centre recrute des étudiants licenciés, titulaires d'au moins trois certificats de Géographie, donc un de plus que pour la licence d'enseignement, dans le programme desquels l'accent est mis sur les problèmes les plus importants pour la pratique. La durée des études au Centre est de deux ans au moins : la première année donne un complément de formation méthodologique et est sanctionnée par un certificat d'Etudes supérieures du 3^e cycle. Au bout d'une autre année au moins est soutenue une thèse de doctorat du 3^e cycle dont le sujet s'intègre dans les recherches pratiques effectuées par le Centre à la demande d'autres organismes. Une certaine spécialisation est inévitable pour permettre l'acquisition d'une formation assez poussée. A Strasbourg, il existe ainsi 3 branches : la cartographie géographique, la géographie physique et la géographie humaine, mais aussi bien les spécialistes de géographie physique que ceux de géographie humaine doivent être assez au courant de l'autre spécialité pour pouvoir établir les connexions nécessaires.

Les étudiants travaillent en équipe sur le terrain où des stages sont organisés et au laboratoire. Aux examens, la plus large place est donnée aux épreuves pratiques. Les sujets de thèse de 3^e cycle étant pris parmi les sujets d'études demandées par divers organismes, le placement chez ces derniers des docteurs qui ont fait du bon travail est souvent possible.

Le directeur du Centre affirme n'avoir éprouvé jusqu'à présent aucune difficulté de débouché pour ses anciens élèves docteurs : en géographie humaine, ceux-ci ont trouvé des emplois dans différentes sociétés d'aménagement du territoire, des Chambres de Commerce, des organismes de développement régional; en géographie physique, ils ont été employés, le plus souvent Outre-Mer, par la Coopération Technique, l'O. R. S. T. O. M., différents Etats étrangers et par le Ministère de l'Agriculture; en cartographie, des débouchés ont été offerts par diverses maisons d'édition et des organismes de développement et de planification économiques. Cependant, le directeur précise que si des effectifs beaucoup plus considérables de géographes cherchaient à s'employer dans les carrières prospectées jusqu'à présent, il est à craindre que celles-ci ne pourraient pas absorber avant plusieurs années les candidats disponibles.

De plus, si les traitements offerts dépassent souvent les traitements de début offerts aux maîtres-assistants de l'Enseignement supérieur, il faut souligner que, dans la grande majorité des cas, les élèves placés n'ont qu'une situation de *contractuels*, sans aucune garantie de titularisation.

Ainsi, seuls les étudiants les plus doués, acceptant de se soumettre à une préparation plus longue et beaucoup plus intensive que celle dont se contente l'Enseignement secondaire, ont actuellement des chances de percer. Encore n'ont-ils aucune garantie, au terme de leurs efforts, d'accéder à une carrière stable.

Conclusion. — Les besoins potentiels en géographes sont considérables dans de nombreux domaines, comme les ouvrages cités au début de cette étude le montrent abondamment, mais le travail est souvent fait, en France, par des spécialistes d'une autre origine : polytechniciens ou anciens élèves de l'E. N. A. (Ecole Nationale d'Administration). Les géographes ont donc leur place à leurs côtés, à condition qu'ils aient reçu une formation à la fois complète et spécialisée. Le géographe, au niveau de l'action, ne saurait être un maître Jacques mais doit connaître de façon approfondie son domaine particulier. Le doctorat de 3^e cycle, qui est un doctorat de spécialisation, paraît la voie la plus normale vers une profession géographique non enseignante.
